

Québec
L'Île-Perrot
M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure
125, rue des Colibris (lot 4 070 750)

PRENEZ AVIS que le conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme lors de la séance ordinaire du conseil du 13 décembre 2011, à 19 h 30, au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot.

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 125, rue des Colibris, lot 4 070 750.

La dérogation mineure contenue à la demande est la suivante :

- Réduire la marge latérale nord-est du bâtiment principal à 2,93 mètres au lieu de 3 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de ladite séance.

L'Île-Perrot, le 23 novembre 2011

Lucie Coallier, o.m.a., greffière